

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	18
Procurations :	1
Votants :	19
Date de convocation :	20/03/2025
Votes Pour :	19
Votes Contre :	0
Abstentions :	0

Séance du jeudi 03 avril 2025 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATION : Géraldine DUTREY donne procuration à Brigitte BAJON-LALANNE.

SECRETAIRE : Karine BESSÉ.

Délibération n° 2025-011

7.1 Décisions budgétaires

Objet : Vote du budget principal 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux communes ;

VU les documents budgétaires présentés au conseil municipal ;

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires du budget principal 2025 sont présentées en équilibre, tant en recettes qu'en dépenses et tant en fonctionnement qu'en investissement ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de procéder au vote du budget Primitif 2025 du budget principal ;
- ADOPTE le budget 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 416 528.13 €	2 416 528.13 €
Section d'investissement	1 045 901.00 €	1 045 901.00 €
TOTAL	3 462 429.13 €	3 462 429.13 €

Pavie, le 04 avril 2025

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

